

INSCRIPTIONS 2018/2019

PÉRISCOLAIRES - EXTRASCOLAIRES

À partir du 18/06



Vos démarches simplifiées en **UN CLIC!**
www.verdun.fr

Service Animation Enfance et Jeunesse
Service Petite Enfance et Vie Scolaire

12 Rue des Tanneries - 55 100 VERDUN
03 29 83 55 32 / enfance@grandverdun.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le vendredi de 9h à 12h

GRANDVERDUN
Agglomération

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

Parce que nous considérons que les écoles de proximité sont le socle historique d'un système éducatif égalitaire et performant sur l'ensemble du territoire intercommunal, nous avons réinvesti la politique scolaire en termes d'accueil et d'activités périscolaires, de transport et de restauration, dans un souci d'efficacité au bénéfice des enfants et de leurs parents.

Suite à la décision gouvernementale de laisser le choix aux Collectivités de rester à 4,5 jours d'enseignement par semaine ou de revenir à 4 jours, nous avons opté pour un exercice de démocratie participative. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé une consultation de l'ensemble des parents d'élèves afin qu'ils se prononcent sur la question.

Leur choix, confirmé par celui des conseils d'école s'étant largement porté sur un retour à 4 jours, l'exécutif intercommunal et la Direction académique des services de l'éducation nationale l'ont entériné. Il est à noter que les horaires du temps scolaire sont décidés par les Conseils d'école eux-mêmes.

Plan pluriannuel de travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration dans les établissements scolaires (tracés pour jeux de cour, rafraîchissement des locaux et travaux de peinture, remplacement de mobiliers et d'équipements, amélioration des performances énergétiques des bâtiments, etc.), succès des cantines et des accueils périscolaires réouverts pour ou dans chaque groupe scolaire, c'est dans un souci constant d'égalité de traitement que la Com-

munauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) s'active pour améliorer le cadre de vie et le confort des élèves, ainsi que les conditions de travail des enseignants et des agents de service.

Nouvel outil disponible 24h/24, pratique, le portail famille permet aux parents d'accéder rapidement aux informations délivrées par le service éducation-enfance-jeunesse de l'Agglomération, d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires et extrascolaires ou encore de procéder au règlement des factures afférentes. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site du Grand Verdun (www.verdun.fr) et de cliquer sur le pictogramme dédié.

Avec le transfert de la compétence scolaire à la CAGV, même si le niveau d'encadrement et la variation des effectifs d'élèves sont à prendre en compte comme des critères objectifs, nous continuerons à travailler dans ce sens afin que chaque enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles, et ce dans chaque école.



Samuel HAZARD
Maire de Verdun,
Président de la CAGV,
Conseiller départemental



Marie-Claude THIL
Maire de Béthancourt,
Vice-présidente de la CAGV,
Déléguée aux affaires scolaires

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019

QUAND & OÙ S'INSCRIRE ?

La période d'inscriptions scolaires pour l'année 2018-2019 est passée.

Pour toute inscription, vous pouvez téléphoner au service petite enfance et vie scolaire au 03.29.83.55.32 ou vous rendre sur place, 12 rue des Tanneries, à Verdun.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions scolaires concernent les élèves à l'entrée en maternelle, les élèves de grande section entrant en Cours Préparatoire dans une autre école et les nouveaux arrivants. Vous devez vous présenter munis des documents suivants :

- ☐ livret de famille,
- ☐ justificatif de domicile (facture datant de moins de trois mois),
- ☐ photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour).

N.B. : Le certificat d'inscription vous sera remis sur place afin que vous puissiez le transmettre au directeur de l'école concernée.

Demande de dérogation

Ces demandes sont étudiées en commission de dérogation, courant mai, en présence des élus, des directeurs d'école, de l'inspectrice de l'Education Nationale et de représentants des parents d'élèves (fédérations). Les réponses sont transmises par courrier.

CHIFFRES-CLÉS

19
écoles



942
enfants en maternelle



1418
enfants en élémentaire

HORAIRES DES ÉCOLES

Commune	École	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI			
		Matin		Après-midi	
		Début classe	Fin classe	Début classe	Fin classe
VERDUN	Maternelle Galland	8H45	12H00	13H45	16H30
	Elémentaire Poincaré-Galland	8H45	12H00	13H45	16H30
	Primaire Caroline Aigle	8H30	11H45	13H30	16h15
	Maternelle Jules Ferry	8H30	12H00	13H45	16H15
	Elémentaire Jules Ferry	8H30	12H00	13H45	16H15
	Maternelle Jacques Prévert	8H35	11H50	13H30	16H15
	Elémentaire Louise Michel	8H45	12H00	13H40	16H25
	Primaire Glorieux	8H45	12H00	13H45	16H30
	Primaire Porte de France	8H45	12H00	13H45	16H30
BELLEVILLE SUR MEUSE	Maternelle Charles Perrault	8H25	11H55	13H40	16H10
	Elémentaire André Maginot	8H35	12H05	13H50	16H20
BRAS SUR MEUSE	Maternelle Arc en Ciel	8H40	11H50	13H40	16H30
CHARNY SUR MEUSE	Elémentaire Clé des Champs	8H30	12H00	13H50	16H20
HAUDAINVILLE	Primaire Edgar Gascon	8H30	12H00	13H45	16H15
THIERVILLE SUR MEUSE	Maternelle Centre	8H30	12H00	13H30	16H00
	Elémentaire Village	8H15	11H45	13H15	15H45
	Primaire Jardin Fontaine	8H45	11H45	13H45	16H45
RPI	Fromeréville les Vallons	8H50	12H05	13H55	16H40
	Béthelainville	8H35	11H50	13H40	16H25
	Sivry la Perche	8H45	12H00	13H50	16H35

Communes du Grand Verdun : Beaumont-en-Verdunois / Belleray / Belleville-sur-Meuse / Béthelainville / Béthincourt / Bezonvaux / Bras-sur-Meuse / Champneuve / Charny-sur-Meuse / Chattancourt / Cumrières-le-Mort-Homme / Douaumont / Fleury-devant-Douaumont / Fromeréville-les-Vallons / Haudainville / Haumont-près-Samogneux / Louvemont - Côte-du-Poivre / Marre / Montzévillé / Ornes / Samogneux / Sivry-la-Perche / Thierville-sur-Meuse / Vacherauville / Vaux-devant-Damloup / Verdun

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

QUAND & OÙ S'INSCRIRE ?

La période d'inscription aura lieu du 18 juin au 06 juillet 2018, par le biais du portail famille, en téléchargeant le dossier sur le site www.verdun.fr ou en retirant un dossier au service Animation, Enfance et Jeunesse.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous sera possible durant toute cette période de retirer un dossier d'inscription auprès du service enfance, ou de le télécharger via le site Internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun sur www.verdun.fr. Vous pourriez le compléter directement sur place ou l'envoyer par courrier à l'attention du service Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Il sera impérativement accompagné des documents ci-dessous :

- ☐ photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour),
- ☐ feuille d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- ☐ fiche sanitaire et état civil (du dossier d'inscription)
- ☐ droit à l'image (du dossier d'inscription)
- ☐ Certificat d'assurance scolaire

HORAIRES D'ACCUEIL

Les écoles du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun disposeront toutes d'un accueil le matin, à partir de 7h00, d'un service de restauration ou d'un accueil jusqu'à 12h30, et d'un accueil le soir à l'issue du temps scolaire jusqu'à 18h30.

TRANSPORT

Les écoles suivantes disposent d'un transport scolaire :

- Caroline Aigle et Glorieux à Verdun ;
- Perrault et Maginot à Belleville sur Meuse ;
- Arc en Ciel à Bras sur Meuse ;
- Clé des Champs à Charny sur Meuse
- Écoles du RPI de Sivry la Perche.

Un titre de transport valable et une inscription préalable auprès du service Animation, Enfance et Jeunesse sont requis.

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Un accueil de loisirs sera organisé à partir du 1^{er} septembre 2018, de 7h00 à 18h30 dans les lieux suivants :

- Château Couten, Verdun
- Ecole Caroline Aigle, Verdun
- Ecole Arc en Ciel, Bras sur Meuse

L'inscription pourra se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.



Avec le portail famille, simplifiez-vous la vie !

Le portail est accessible par le site www.verdun.fr. Tout utilisateur du portail famille pourra dès le 18 juin vérifier et compléter ses informations.

Si vous ne l'utilisez pas encore mais possédez déjà une inscription pour l'année 2017-2018, des codes peuvent vous être fournis sur simple demande au service Animation, Enfance et Jeunesse. Tout nouvel inscrit pourra créer son compte en ligne.

TARIFS PAR JOUR DES PRESTATIONS 2018

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial des familles. La facture est transmise aux familles chaque mois et pourra être visualisée par le biais du portail famille.

Accueil périscolaires

Quotient familial	Matin	Restauration repas + animation	Accueil jusqu'à 12h 30	Soir
< 700	1.50 €	3.50 €	1.00 €	1.50 €
De 701 à 1000	2.00 €	4.50 €	1.00 €	2.00 €
De 1001 à 2000	2.00 €	5.50 €	1.00 €	2.00 €
> 2001	2.50 €	6.50 €	1.00 €	2.50 €

Mercredis récréatifs

Quotient familial	TARIFS AGGLOMERATION			TARIF HORS AGGLOMERATION		
	1/2 journée (hors restauration)	Journée (hors restauration)	Restauration	1/2 journée (hors restauration)	Journée (hors restauration)	Restauration
< 700	3 €	6 €	3.50 €	5 €	10 €	3.50 €
De 701 à 1000	3.50 €	7.00 €	4.50 €	5.50 €	11.00 €	4.50 €
De 1001 à 2000	4.00 €	8.00 €	5.50 €	6.00 €	12.00 €	5.50 €
> 2001	4.50 €	9.00 €	6.50 €	6.50 €	13.00 €	6.50 €

Les réservations et annulations peuvent se faire directement sur le portail famille, jusqu'à la veille du jour souhaité, avant 10h. En dehors de ces délais, l'accueil de l'enfant ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles. L'annulation sera facturée.

ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES

LES GRANDES VACANCES DES 3 - 12 ANS

LES ACCUEILS DE L'ÉTÉ

- ☐ Bras sur Meuse, école Arc en Ciel et salle d'animation, du 09.07 au 03.08.2018 (pour les 3 à 12 ans)
- ☐ Haudainville, école Edgar Gascon et espace culturel, du 09.07 au 03.08.2018 (pour les 3 à 12 ans)
- ☐ Verdun, Château Couten, du 09.07 au 24.08.2018 (pour les 3 à 6 ans) et du 27.08 au 31.08 (pour les 3-12 ans)
- ☐ Verdun, école Caroline Aigle, du 09.07 au 24.08.2018 (pour les 6 à 12 ans),
- ☐ Belleville sur Meuse, école Maginot et espace de loisirs, du 06.08 au 24.08.2018 (pour les 3 à 12 ans)

QUAND & OÙ S'INSCRIRE ?

La période d'inscription aura lieu à compter du 18 juin 2018 :
- par le biais du portail famille, en téléchargeant le dossier sur le site www.verdun.fr
- ou en retirant un dossier au service Animation, Enfance et Jeunesse
Inscription pendant l'été jusqu'au mercredi pour une prise en charge la semaine suivante.

L'accueil se fait à la journée, avec ou sans repas, aux horaires suivants :

- Matin : arrivée entre 7h30 et 9h00
- Avant le repas : départ entre 12h00 et 12h30
- Après le repas : accueil entre 13h30 et 14h00
- Soir : départ entre 17h00 et 18h00



Avec le portail famille, simplifiez-vous la vie !

Les activités de l'été seront proposées dès le 18 juin sur le portail famille. Inscrivez vos enfants aux activités souhaitées.

Si vous ne l'utilisez pas encore mais possédez déjà une inscription pour l'année 2017-2018, des codes peuvent vous être fournis sur simple demande au service Animation, Enfance et Jeunesse.

TARIFS DES GRANDES VACANCES DES 3 - 12 ANS

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial des familles. Acceptation des Aides au Temps Libre CAF, des bons MSA et des chèques vacances, déduction à l'inscription.

Quotient familial	TARIF À LA JOURNÉE AGGLO		TARIF À LA JOURNÉE HORS AGGLO	
	Avec Repas	Sans Repas	Avec Repas	Sans Repas
< 700	12 €	9 €	15 €	12 €
De 701 à 1000	13 €	10 €	16 €	13 €
De 1001 à 2000	14 €	11 €	17 €	14 €
> 2001	15 €	12 €	18 €	15 €

L'ADOSPHERE : LES GRANDES VACANCES DES 12-17 ANS

C'EST QUOI ?

«L'adosphère» est ouvert du 09 juillet à 24 août 2018 pour les 12-17 ans. Au programme : sports, cultures urbaines, arts de la rue, expressions artistiques, sorties, soirées, ...

Deux formules sont proposées :

- ☐ Accueil à la journée de lundi au jeudi de 10 h 00 à 18 h 00 (avec repas tiré du sac) et le vendredi de 15 h 00 à 23 h 00
- ☐ Semaine avec séjour (3 jours en camps + 2 jours d'accueil).

QUAND & OÙ S'INSCRIRE ?

Inscriptions à partir du 18 juin au service Animation, Enfance et Jeunesse, puis le lundi de 10h00 à 12h00 à la salle du bar grill (base de loisirs du Pré l'Evêque, derrière la salle Cassin, Verdun), à partir du 09.07.2018.

TARIFS DE L'ADOSPHERE

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial des familles. Acceptation des Aides au Temps Libre CAF, des bons MSA et des chèques vacances, déduction à l'inscription.

Quotient familial	TARIF À LA JOURNÉE		SEMAINE AVEC SÉJOUR	
	AGGLO	HORS AGGLO	AGGLO	HORS AGGLO
< 500 (*)	1€	5€	15€	35€
De 501 à 700 (*)	2€	5€	20€	35€
De 701 à 1000	3€	5€	25€	35€
> 1001	4€	5€	30€	35€

(*) Tarif après déduction des aides aux temps libres CAF